

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 51

Artikel: Chanson de 1845
Autor: C.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Jannet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Abonnements nouveaux

Les abonnés nouveaux pour l'année 1920 recevront gratuitement le journal jusqu'à la fin de l'année courante.

Sommaire du Numéro du 20 décembre 1919. — L'appoint nécessaire. — Avant les « Palaces ». — Chanson de 1845. — Un client peu banal (B.). — Au gré de la plume. — Couvaloup. — A propos d'échanges (suite). — Feuilleton : La Fée aux Miettes, par Charles Nodier. — Boutades.

L'APPOINT NÉCESSAIRE

Voici le Nouvel-An. C'est le moment des règlements de comptes ; c'est aussi celui où l'on fait son budget pour l'année nouvelle. Le *Conteur* a fait le sien. Pauvre *Conteur*, sa caisse sonne bien creux. Et que serait-elle si ses rédacteurs et collaborateurs cherchaient la contre-partie de leurs efforts ailleurs que dans une satisfaction toute patriotique et dans le confort que leur donne le sentiment de leur fidélité à ce petit journal, qui a vaillamment poursuivi son but depuis plus d'un demi-siècle !

Est-ce à dire que ses anciens abonnés lui soient infidèles ou qu'il y ait relâchement dans le recrutement ? Non point, certes. De ce côté-là, le *Conteur* peut être heureux et fier de son sort et d'avoir si gaillardement traversé la terrible crise de la guerre mondiale, où tant d'autres ont succombé. Mais si sa caisse sonne creux, c'est que tout renchérit sans cesse et que tandis que ses frais d'impression, d'expédition et d'administration augmentent, le *Conteur* est de tous nos journaux romands celui qui a le moins majoré son prix d'abonnement, en dépit de la guerre. Songez donc que cette majoration n'a été que de vingt sous, vingt sous, seulement. Mais il n'y a plus moyen de boucler, maintenant ; une nouvelle majoration du prix d'abonnement s'impose.

Oh ! rassurez-vous, chers lecteurs, il n'y a pas de quoi froncer le sourcil. L'augmentation à laquelle nous sommes obligés de recourir n'affectera en rien vos budgets, tandis qu'elle sera pour le *Conteur* une ressource précieuse, nécessaire, indispensable.

Nous ne vous demandons de plus, depuis le 1^{er} janvier 1920, que 50 centimes, dix sous seulement, pas même le prix de deux décis 1919 ou d'une tasse de thé, au cours du jour. C'est donc dire que nous portons de 5 fr. 50 à 6 francs le prix de l'abonnement annuel.

Vous voyez bien, chers lecteurs, qu'il n'y a pas là de quoi s'émouvoir.

AVANT LES « PALACES »

Les hôteliers de chez nous renonceront-ils un jour au nom anglais de *palace* dont ils affublent leurs luxueuses maisons ? *Palace* fait sourire les Anglais eux-mêmes, car ce mot signifie *palais* et non *hôtel*. Hors des pays de langue anglaise, il est donc doublement impropre. Où est le temps où l'on ne descendait qu'au *Cheval blanc*, à l'*Ours*, au *Cerf*, à la

Croix-Blanche, à la *Fleur du Lys*, à la *Balance*, au *Soleil*, et à cent autres lieux à l'enseigne familière ? Avec tout le confort qu'offrent les hôtelleries d'aujourd'hui, qu'ont-elles besoin de prendre des noms qui ne signifient rien ? Le voyageur demande un bon lit et une bonne table ; le *Palace* ou le *Grand-Hôtel* est pour lui chose bien secondaire.

Si jadis on ignorait ces écrits prétentieux, il faut reconnaître aussi que les gîtes étaient généralement des plus méchants. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la relation du voyage d'Yverdon à Londres que fit en 1725 César de Saussure, bourgeois de Lausanne, en la compagnie d'une Veveysoanne, Mlle Blanchon, d'une Irlandaise, Mme de Joffrey, de Mlle de Chaire, du ministre Silvestre et de plusieurs autres personnages.

Partis d'Yverdon sur une grande barque, les voyageurs arrivèrent tard dans la nuit à Nidau. « Nous logeâmes dans un mauvais cabaret, où nous fûmes assez mal à tous égards », écrit de Saussure.

A Biberstein, ce fut pis encore : « On nous conduisit à un mauvais cabaret ou plutôt gargotte au bord de la rivière. On nous fit entrer dans un grand poêle (la chambre commune) dont les meubles étaient un fourneau de pierre extrêmement chaud, quoiqu'il fit fort beau temps, une longue table et de chaque côté un long banc de bois. Nous y trouvâmes quelques paysans allemands à grandes barbes, qui buvaient et fumaient. On nous fit l'honneur de nous placer près d'eux et on nous servit un souper consistant en deux grands bassins de terre, remplis d'une mauvaise soupe que l'on mangea avec des cuillers de bois ou d'étain, quelques œufs, du fromage et du fort mauvais vin. Quand l'heure de se coucher fut venue, on ôta la table et les bancs, on étendit sur le plancher quelques gerbes de paille, où chacun, sans compliment, prit sa place, n'y ayant point d'autre appartement dans toute la maison. Nous fûmes obligés de payer bien cher ce mauvais gîte, puisqu'il nous en coûta à chacun plus de 30 sols... »

« Nous n'arrivâmes que fort tard à Seltz, où nous fûmes très mal à tous égards, puisque nous n'eûmes que de la paille pour nous couvrir... »

« A Philipsbourg, nous fûmes obligés de loger dans une gargotte de soldats, où nous ne trouvâmes pour tout appartement qu'un grand poêle. Après un très mauvais souper, on étendit quelques gerbes de paille dans la chambre où nous étions, sur laquelle chacun s'accommoda le mieux qu'il put. Un de nos messieurs, s'apercevant qu'une de nos dames avait froid, s'approcha d'elle pour lui faire part de son manteau. Notre grosse dame irlandaise, qui prit garde que quelque homme était allé du côté où étaient les femmes, se mit de mauvaise humeur, ce qui lui arriva assez souvent, et fit carillon ; elle éveilla tout le monde par ses clamours, fit rallumer la chandelle qui s'était éteinte et obligea le cavalier officieux de retourner à sa place. Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que la dame qui

avait eu froid, se sentant offensée du vacarme que la vigilante dame de Joffrey avait fait, fut piquée des précautions qu'elle avait prises et lui fit de vifs reproches. Notre duègne, qui ne manquait rien moins que par le bœuf, riposta des choses offensantes dans son baragouin moitié français, moitié irlandais. Le cavalier voulut s'en mêler, mais on lui rabattit bien ses clous. Tout cela nous procura une scène assez comique, qui dura près d'une heure ; cependant on s'apaisa peu à peu, et on se rendormit... »

« Nous arrivâmes assez tard à Culenborg (Hollande) ; les portes de la ville étaient déjà fermées, ce qui nous obligea de loger dans un assez mauvais cabaret au bord de la rivière. Nous y eûmes un très chétif souper et nous fûmes encore plus mal couchés. Cependant, le lendemain matin, on nous fit un long compte d'apothicaire, qui se montait à plus de 45 sols par tête. Nous nous récriâmes fort sur la juiverie de notre hôte. Il nous répondit froidement que si nous n'étions pas contents de son compte, il irait en faire un autre. Nous y consentîmes facilement, croyant qu'il nous rabattrait quelque chose ; mais nous fûmes bien surpris quand il nous apporta un second compte, où il y avait plusieurs articles qui n'étaient pas au premier, comme tant « pour le bois de la cuisine, pour la chandelle » et, entre autres, tant « pour avoir craché dans nos chambres et les avoir salies ». Ce dernier compte nous outre de colère et d'indignation contre notre juif, mais il fallut lui payer tout ce qu'il demandait, crainte qu'il n'allât nous faire un compte plus enflé que le second, car pour le premier il n'en fut plus question. Cependant ce nous fut une leçon, et c'en doit être une à tous ceux qui voyagent en Hollande de ne rien prendre dans de certaines auberges, avant d'en avoir fait le prix... »

Les hôteliers des « palaces » ne vous hébergent plus pour 30 sols ni même pour 45, mais au moins ne pratiquent-ils pas la « juiverie ».

Pourquoi l'on meurt d'anémie. — Une institutrice a eu l'audace ! (miséricorde !) d'exiger de quelques élèves qu'ils se lavent ! Sur ce, voici ce qu'un digne père de famille lui écrit :

« ... Je vous aviserais que j'as interdit ma femme de laver mes enfants durant l'hiver et je Veut savoir si C'est moi qui Commande Chez moi où si c'est Vous. Je vous engagez Vivement de ne plus me nuyer ace sujet a la, montagne nous n'avons pas l'habitude des Villes être le $\frac{1}{2}$ du temps dans l'eau, C'est-a-dire enphibie et crever ensuite anémique... etc. »

Du *Journal de Château-d'Œx*.

CHANSON DE 1845

(Sur l'air : *Zim, zim, ran, tan, plan, etc.*)

Les épiciers, gens d'heureux caractère,
 Du coin de l'œil ont un peu sourcillé,
 Ils se sont dit, ce qui les désespère,
 C'est le tarif sur le café grillé.

Zim, zim, zon, zon, zon
Pas de tout petits centimes,
Zim, zim, zon, zon, zon
Nous payons les violons.

LE CONTEUR VAUDOIS

Les professeurs, par leur tournure austère
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés ;
En fait d'esprit, ils ont leurs tabatières,
Ou pour le moins leurs bésicles au nez.

Zim, zim, etc.

Les avocats, Dieu quelle fourmilière,
Il y en a, pour plaider notre droit ;
Ils sont pour nous comme au vent la poussière,
Plus il y en a et moins clair on y voit.

Zim, zim, etc.

Les notaires sont gens fort honorables.
Ils sont toujours sur le papier timbré,
Vous les trouvez presque toujours à table,
Ils vous renvoient, ne sont jamais pressés.

Zim, zim, etc.

Le médecin fait parfois fausse route,
Voyez-le donc le carnet à la main.
Mais bien souvent met le mal en déroute,
Quand il ordonne la purge ou le vaccin.

Zim, zim, zon, zon, zon, etc.

(Communiqué par C. P.)

Salut, Ernest ! — Il y a huit jours, à l'arrivée à Lausanne de M. Ernest Chuard, notre nouveau conseiller fédéral, un de ses combourgues et amis d'enfance, venu tout exprès de Corcelles près Payerne, vint lui serrer la main en lui disant :

« Salut, Ernest !... Quel plaisir de te voir au Conseil fédéral !... Qui aurait pensé à ça, quand on allait ensemble aux cerises !... »

N'est-ce pas bien de chez nous et bien joli ?

UN CLIENT PEU BANAL

On nous écrit du canton de Neuchâtel :

On sait que le pays de Neuchâtel a toujours été une pépinière de gens particulièrement doués, sous des rapports divers selon les différentes régions du pays. Si les *montagnons* ont de tout temps joui d'une juste renommée pour leurs qualités de fins ouvriers en horlogerie ; ceux de la région du bas pour leur tendance à produire des pasteurs et des notaires ; ceux du Val-de-Travers, par contre, se distinguent par leur esprit inventif, leur adresse en petite mécanique et, surtout, par leur caractère aventureux autant que commercial. C'est dans toutes les parties du monde que l'on rencontre des ressortissants de ce coin de pays, à la tête d'un commerce, petit ou grand, arrivé là où on ne sait comment, mais toujours prospère et gardant partout ses principes d'ordre et d'économie qui sont le fond du caractère neuchâtelois. Un petit village, Buttes, patrie des Leuba, des Juvet et des Lebet, a fourni à lui seul toute une kyrielle de commerçants qui ont porté au loin la renommée des produits de nos industries.

Un ressortissant de ce village qui s'était, il y a fort longtemps, établi comme horloger-rhabilleur à Montréal (Canada), y possédait une petite boutique ayant juste la place pour lui et son jeune apprenti, qui était aussi un *Bulléran* et avec lequel il conversait habituellement en patois du crâ. La boutique avait une devanture grande comme un mouchoir de poche, dans laquelle pendaient des montres et des chaînes.

Un beau jour notre compatriote voit entrer dans son magasin, — comme il l'appelait pompeusement, — un grand diable de chef peau-rouge venant tout droit des contrées du Far-West. Il portait, comme les grands chefs, les plumes d'aigle du sommet de la tête jusque sur les talons, des vêtements de cuir, des mocassins ; il était armé du tomahak et du rifle ; sa figure était tatouée et de lourdes *cabocètes* pendiaient à ses oreilles.

Il exprime le désir d'acheter une montre et se mit en devoir de toucher successivement à toutes celles qui figuraient dans la vitrine et sur l'établi, les tournant, les ouvrant et examinant le mouvement comme l'aurait fait un horloger de profession.

Notre boutiquier, inquiet des allures du grand

chef, mais ne voulant pas le blesser par des observations qu'il aurait pu prendre de travers, dit à son apprenti :

— Vouaité-lé su lé dets ! (Surveille-le).

Ce qu'entendant, le chef indien répliqua :

— Craie-té que saie on lare ? (Me prends-tu pour un voleur) ?

L'homme du désert était un authentique enfant de Buttes. — B.

Un infidèle. — Une bonne dame de la Croix-Bleue avait été chargée de faire une enquête auprès d'un commandant d'école, pour savoir si l'abstinence faisait des progrès parmi ses soldats.

S'adressant au colonel :

— Dites-moi, colonel, êtes-vous aussi abstinent ?

— Certainement, madame, je l'ai été pendant quelques années.

— Ah ! vraiment ; et pourquoi avez-vous discontinué ?

— Eh bien, ma bonne dame, parce qu'à ce moment j'ai interrompu ayant atteint ma septième année. — C. P.

AU GRÉ DE LA PLUME

Voici deux lettres très amusantes et sans commentaires possibles, la seconde surtout, qu'un de nos lecteurs a l'amabilité de nous communiquer. L'une date de 1844, l'autre de 1853. Ce sont des lettres absolument authentiques ; c'est pourquoi nous taisons et les noms de personnes et les noms de lieux. En revanche, nous respectons leur orthographe fantaisiste.

*** 1^{er} janvier 1844.

Chère Emélie

Nous venons de recevoir ta lettre que nous attendions avec impatience, nous l'avons reçue le jour de l'an comme l'on dise, ce là nous a fait doubler notre appétit d'apprendre que tu étais en bonne santé c'est ce qui est le plus à désirer, le nouvel an n'a pas été bien brillant il n'a point eu de bal point de mascarade. Malgré un temps superbe un soleil superbe, un temps calme et doux comme un jour de printemps qu'and a nous nous l'avons passé aussi tranquille car nous étions tous couchés à neuf heures, ton frère était malade d'un enflammation de gorge et il y a six Mois qui ne boit point de vin, on lui a coupé la lèvre et ce là va mieux, mais le nouvel-an n'a pas été sans gait pour lui il travail toujours au château, le jour de Noël il y eut un feu de cheminer dans la maison de B*** près de l'Eglise qui a mit la population en émoi a deux heures de l'après-midi cela a calmer sans avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle B... est bien contente de la Jenni, qui travaille bien à présent, elle a veillé très tard ses tams-ci, et sa maîtresse l'a bien récompensée elle lui a acheté un tartant et lui a donné quelques pièces de monnaie elle lui a dit quelle était bien contente d'elle notre père est toujours garde-champêtre malgré les aspirants qu'il y a eut ils ont été renommés sans leur faire la moindre observation.

Il se fait bien des mariages après le nouvel-an de filles de la ville avec des étrangères. Charlotte *** avec un jeune homme de *** qui est tailleur ; la C*** qui est en crainte d'un tailleur qui n'est pas Suisse et qui aura de grandes difficultés pour la marié ; la Sabine *** qui se marie avec un Allemand suisse qui est jardinier. il y a aussi le R*** qui fréquente J qui fréquente G qui s'est marié avec D. qui est revenu de l'étranger. Aline *** qui a accouché d'un garçon qui sera pour elle ; la Marie *** quite sa mère et a loué une chambre pour elle et sa sœur qui fréquente toujours son Allemand je crois qui se marieront car il y a tous les jours. Henriette *** va toujours avec son *** tantôt il ce quitte et se racomode, enfin ce là n'en finit pas.

Il y a l'on tams que nous n'avons pas été à V mais l'oncile et venu quelques jours chez nous mais il na porte plus rien la cousine de St-Saphorin est meilleur que eux elle nous a dit que le cousin de Russie avait fait dont à ces neveux et à ses nièces de pièces d'or et a laissé deux médailles une en or et une en argent celle en or et une reconnaissance d'une ville où il était en séjour né et l'autre et de bravoure ganiée dans une bataille.

With le renouvellement de l'année nous te souhaitons une bonne santé et prospérité et tant brassons tous en famille.

(Signature).

*** le 7 mai 1853.

Mademoiselle

Veuillez excuser la liberté que je prend de vous adresser ces lignes ; dont j'ai l'honneur d'être né ***, district d'Echallens d'une famille très honoree où j'ai reçu dans ma jeunesse l'éducation la plus soignée : et je me trouve même dans ce moment un savant. Et comme j'ai l'honneur de connaître votre personne, je viens très spécialement vous dire que je désirerais ardemment trouvé une fille, qu'elle me convienne et moi de mon côté j'aimerais assez lui convenir ; pour en faire ma compagne en ce monde pour partager avec elle mon bonheur sur cette terre passagère. Pour quand à vous, le serpent qui a séduit Adam et Ève ne pouvait pas être plus séduisant à mon cœur que vous. C'est pourquoi je viens très humblement vous offrir la main de mon cœur si la vôtre n'est pas encore promise.

J'oublierais de vous dire que je suis un jeune garçon âgé de 26 ans, assez amoureux et très joli ; et sans aucun défaut, bon comme le pain ; ma fortune n'est pas grande, j'ai à ma possession un billet de 12,000 francs dont l'acte ou l'obligation est dans ma malle, mais je n'en tire point d'intérêts. C'est une reconnaissance que je ne puis toucher cette somme qu'à près la mort d'un de mes parents, dont je ne crois pas que l'espace de temps soit bien long sans qu'elle soit en ma possession ; et d'un autre côté je pourrais avoir 1000 francs après le décès de ma mère.

Chère Elise, je viens vous ouvrir mon cœur, et vous apprendre que dans la quinzaine je dois me trouver rendu à Lyon pour secrétaire du général Cateslan (il s'agit sans doute du général Castellane, ancien gouverneur de Lyon.—Réd.), et comme j'ai des parents à Montpreveyres et avant mon départ je veux aller les trouvés et depuis là j'irai vous rendre une petite visite, afin que je puisse vous parler de bouche ; probablement que ce sera dimanche prochain le 15 courant : premièrement je veux de mander à parler à votre père, dont je lui parlerais de votre sœur que j'ai vu en Angleterre et en suite je tâcherai de parler à votre personne.

Chère et bonne Elise, vous connaissez maintenant mon cœur, daignez réfléchir sur les paroles dont j'ai l'honneur de vous adresser ; et m'apprendre lors de notre entrevue si je dois former quelques espoirs sur les motifs de ma demande. Car d'après ma lettre vous pouvez juger ma personne et même connaître si je puis vous convenir ; je vous dirais de plus que je crois pouvoir d'après mes capacités obtenir un emploi dans la candidature de juge de paix ou de préfet, et même de voyer dans notre district, où l'on m'a promis de me faire avoir la première de ses places vacante ; j'ai obtenu 297 voix pour être élu député, lors du renouvellement du Conseil d'Etat du canton de Vaud, dont on m'assure que si ma présence il y eu été j'aurais été nommé.

Veuillez, très gracieuse Elise, agréer les amitiés bien sincères que je prend la hardiesse de vous adresser. Et dont j'ai l'honneur d'être pour la vie, votre tendre et bon ami si vous désirez ma accepter, où dans le cas contraire